

Image not found or type unknown



## Loi Informatique et Libertés

Par **Giorgina**, le **18/07/2014** à **20:04**

Bonjour,

la loi Informatique et Libertés peut-elle être utilisée par un professionnel de santé?

J'ai découvert par hasard qu'un site publiait mon nom et mes coordonnées professionnelles, leur fonction étant de permettre aux internautes de donner leur avis (sur des commerces, entreprises, etc...).

J'ai demandé par e-mail au gérant du site de supprimer ma fiche mais il m'a répondu que mes données étant publiques, il n'avait pas à le faire.

N'ai-je aucun recours?

Merci pour toute aide que vous accepterez de m'apporter.